

Réseau des Présidents de cours suprêmes judiciaires de l'UE: les effets de la crise sanitaire

27/10/2021



Le 21 octobre 2021, Madame la première présidente a participé à une conférence du Réseau des présidents de cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne, qui s'est tenue, par vidéoconférence, sur le thème de « La crise du COVID-19 et le fonctionnement des cours suprêmes ».

Les participants ont échangé sur la situation dans laquelle se sont retrouvées les cours suprêmes, et plus largement les juridictions nationales, au cours de la crise sanitaire, ainsi que sur les mesures prises pour s'y adapter : réorganisation du travail, renforcement des systèmes informatiques, développement de nouvelles méthodes de travail.

De manière générale, malgré la disparité des situations nationales, les cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne ont su s'adapter et réagir rapidement afin de permettre une poursuite de leurs activités, sans impact majeur sur les stocks des affaires. La crise a également été une opportunité pour accélérer la transformation numérique des juridictions.

Les participants se sont réjouis de la reprise des échanges au sein du Réseau des présidents de cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne et se sont donnés rendez-vous en mai 2022 à Stockholm pour la conférence annuelle du Réseau, dont le thème sera « *Open data* et intelligence artificielle ».

